Commune de OYSONVILLE
Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 06 janvier 2025 – 19h30 – Salle du Conseil

Convocation du 30 décembre 2024

Présents : Florence HÉRON, Cédric LOSSIE, Aline DOHEY, Anne-Sophie LIPPMANN, Françoise MOMAUD, Guillaume SALINGARDES, Maxime FRECHE, Christelle GUILLOIS

Absents excusés: Alexandre CALLENS donne pouvoir à Florence HÉRON
Sabine LAMNIY donne pouvoir à Cédric LOSSIE
Tatiana BILLARD donne pouvoir à Anne-Sophie LIPPMANN
Francis BAUD donne pouvoir à Guillaume SALINGARDES

Lecture de l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal du 09 Décembre 2024,
- Délibérations
  - Décision de virement de crédits n°1-2024
  - Demandes de subventions

- Questions diverses :
  - Calendrier 2025

Points à ajouter :

Demande rajouter une délibération : Non revalorisation loyer 1 rue de la Tuilerie 2025

Nomination de la secrétaire de séance : Aline DOHEY

Approbation du procès-verbal du 09 décembre 2024 / Secrétaire Sabine LAMNIY

Abs le 09 décembre 2024 : Anne-Sophie LIPPMANN
Maxime FRÊCHE

Remarque : Mr LOSSIE n'approuve pas le Procès-Verbal, demande à ce que soit rajouté le vote délibération des demandes de subventions FDI et Fonds de Concours CCCB, Madame le Maire présente les perspectives du budget investissement, préalablement étudiées en Commission des Finances, si les travaux de voiries (trottoirs et virage Résidence de la Vigne Blanche) étaient réalisés.
Le Conseil Municipal vote à 5 voix Pour, 5 voix Contre et 2 Abstentions.

Délibérations

- Décision de virement de crédits

Le Maire,
Vu l'article L 5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°12/2024 du 09/04/2024 de vote du budget primitif 2024, donnant délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- section de fonctionnement : 7,5 % des dépenses réelles de la section, soit un plafond de 24 104 euros
- section d'investissement : 7,5 % des dépenses réelles de la section, soit un plafond de 4 889 euros
Le solde des virements de crédits réalisés au titre de la fongibilité avant cette décision est le suivant :

Dépenses imprévues en fonctionnement	24 104 €
Dépenses imprévues en investissement	4 889 €

DECIDE

Article 1 : Il est décidé de procéder au virement de crédits suivants afin de couvrir le reversement FNGIR

Section	Imputation	Chapitre	Montant
Fonctionnement	618	011	-1 239,00
X Fonctionnement	739221	014	+1 239,00

Le solde des virements de crédits réalisés au titre de la fongibilité après cette décision et qui devra être repris dans la prochaine décision de virement de crédit est le suivant :

Dépenses imprévues en fonctionnement	22 865,00 €
Dépenses imprévues en investissement	4 889,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- Demande de subvention FDI travaux voirie

Madame le Maire présente le devis pour les travaux de réfection des trottoirs concernant l'entrée du parking, réfection des trottoirs Rue des Mésanges et devant la mairie.

Le Montant total du projet est de 24 951,00 €. TTC

les perspectives de subventions pour un montant HT de 20 792,50 €

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDI (50%) 10 396,25 €

Fonds de concours (CCCB) 5 000,00 €

Autofinancement du HT 5 396,25 €

La part TVA (4 158.50€) à financer avant le remboursement partiel en N+2 après l'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité DÉCIDE de ne pas donner suite au projet de travaux de voiries :

Pour : 4 **Contre** : 8 **Abstention** : 0

- Demande de subvention au titre du Fonds de concours (CCCB) pour des travaux de voiries

Madame le Maire présente le devis pour les travaux de réfection des trottoirs concernant l'entrée du parking, réfection des trottoirs Rue des Mésanges et devant la mairie.

Le Montant total du projet est de 24 951,00 €. TTC

les perspectives de subventions pour un montant HT de 20 792,50 €

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDI (50%)	10 396,25 €
Fonds de concours (CCCB)	5 000,00 €
Autofinancement du HT	5 396,25 €

La part TVA (4 158.50€) à financer avant le remboursement partiel en N+2 après l'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité DÉCIDE de ne pas donner suite au projet de travaux de voiries :

Pour : 4 **Contre** : 8 **Abstention** : 0

- Demande de subvention au titre du FDI pour des travaux de voiries reprise du virage

Madame le Maire présente le devis pour les travaux de réfection des trottoirs pour la reprise du virage pour le bus Résidence de la Vigne blanche.

Le Montant total du projet est de 9 490,80 €. TTC

Les perspectives de subventions pour un montant HT de 7 909,00 €

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDI (50%)	3 954,50 €
Fonds de concours (CCCB)	1 900,00 €
Autofinancement du HT	2 054,50 €

La part TVA (1 581,80 €) à financer avant le remboursement partiel en N+2 après l'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité DÉCIDE de ne pas donner suite au projet de travaux de voiries :

Pour : 6 **Contre :** 4 **Abstention :** 2

- Demande de subvention du Fonds de Concours (CCCB) pour les travaux de voiries reprise du virage

Madame le Maire présente le devis pour les travaux de réfection des trottoirs pour la reprise du virage pour le bus Résidence de la Vigne blanche.

Le Montant total du projet est de 9 490,80 €. TTC

Les perspectives de subventions pour un montant HT de 7 909,00 €

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDI (50%)	3 954,50 €
Fonds de concours (CCCB)	1 900,00 €
Autofinancement du HT	2 054,50 €

La part TVA (1 581,80 €) à financer avant le remboursement partiel en N+2 après l'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité DÉCIDE de ne pas donner suite au projet de travaux de voiries :

Pour : 6 **Contre :** 4 **Abstention :** 2

- Revalorisation loyer 2025 1 rue de la Tuilerie :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été décidé avec les Adjoints à la majorité qu'il n'y aura pas de revalorisation du loyer pour l'année 2025 pour le logement du 1 rue de la Tuilerie.

Les membres du Conseil Municipal décident à la majorité exceptionnellement qu'il n'y aura pas de revalorisation de loyer pour l'année 2025 pour le logement 1 rue de la Tuilerie :

Pour : 10 **Contre :** 2 **Abstention :** 0

Questions diverses

- Calendrier 2025 :

- Pâques : 26 avril 2025
- Cérémonie : 8 mai 2025
- Fêtes des voisins : date à définir
- Fête National : 14 juillet 2025
- Passé d'Août : 30 août 2025
- Halloween : 31 octobre
- Cérémonie : 11 novembre 2025

Tour de table

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a eu encore un dépôt sauvage à plusieurs endroits sur la commune, une plainte à été déposée à la gendarmerie, en attente de la suite pour mettre l'amende en place prise par la délibération.

Cédric LOSSIE informe que la vitesse des véhicules qui circulent Rue de la tuilerie est excessive, notamment le jeudi soir. Nous allons contacter la gendarmerie afin qu'elle fasse des rondes plus régulièrement.
Il nous transmet que les habitants de Oysonville demandent des installations sportives.

Aline DOHEY pose la question au Conseil Municipal si nous devons maintenir les colis de nos anciens de Noël pour l'année 2025 ? Il en sera rediscuté à la commission fête et cérémonie.

Elle nous informe que les décorations de Noël seront enlevées la semaine du 6 janvier. Celles de la mairie seront retirées le samedi 11 janvier à partir de 9h30.
Souhaiterais que soit notifié dans le bulletin Municipal les routes déneigées afin de permettre aux administrés de pouvoir se déplacer et éviter les accidents au minimum.

Anne-Sophie LIPPMANN revient sur le fait que des motos cross circulent à vive allure dans le village. Madame le Maire en a eu connaissance et en a averti la gendarmerie depuis le 20 novembre 2024.

Françoise MOMAUD souhaiterait savoir si cela est possible de laisser les lumières de la commune allumées le samedi 1 février ? Il n'est pas possible de changer les horaires pour une seule nuit.

Maxime FRÊCHE souhaiterait savoir si la distribution de la boîte Lion's Club a été faites l'après-midi de noël ? Non, nous allons mettre une information sur panneau Pocket et dans le bulletin Municipal afin que les administrés puissent venir en permanence mairie pour récupérer.

Christelle GUILLOIS souhaite faire part que les véhicules ont une vitesse excessive sur la rue de la Tuilerie, qu'il serait bien de prévoir un ralentisseur ou autres avant qu'il se produise un accident.

Sabine LAMNIY souhaiterait savoir si la commune a prévu et quand de refaire le marquage au sol du STOP face à la mairie ? Nous attendons de savoir si le département va refaire la Grande Rue et que les beaux jours arrivent pour que la peinture tienne.

Fin de la séance à 21h20

Secrétaire de séance,

Aline DOHEY

Le Maire,

Florence HÉRON

MAIRIE DE OYSONVILLE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
28700